

## Lancement de l'étude hydrogéologique du causse Méjean

**Le Parc national des Cévennes et le Bureau des recherches géologiques et minières (BRGM) ont réuni, le 28 juin à Florac, le premier comité de pilotage de l'étude hydrogéologique du causse Méjean, constitué de tous les élus concernés. Cette étude durera quatre ans. Elle vient compléter les travaux similaires menés sur les autres Grands Causses (Sauveterre, Larzac, Noir...).**

L'objectif est de connaître les circulations d'eau souterraines du causse Méjean. Elle vise aussi à estimer les ressources en eau qui pourront répondre aux besoins futurs des habitants du causse et des gorges, et à savoir comment préserver la qualité de cette eau.

Une partie de l'étude consiste à approfondir les connaissances sur le calcaire et le karst, et à comprendre comment s'est formé le causse.

Les principales sources qui s'écoulent dans le Tarn et la Jonte vont être prochainement équipées de stations de mesure de la qualité et de la quantité de l'eau.

Les habitants du causse pourront participer à l'étude en témoignant de la présence d'eau à certains endroits en certaines périodes, et des écoulements temporaires.

Les spéléologues seront eux aussi des auxiliaires précieux de par leur connaissance de ce monde souterrain reconnu internationalement pour sa richesse en galeries et cavités, et leur aide technique. L'agence de l'eau Adour-Garonne, le département de la Lozère et la région Occitanie, ainsi que le Syndicat mixte du Grand site des gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses sont partenaires du projet.

*Retrouvez toutes les actualités du Parc national des Cévennes sur [www.cevennes-parcnational.fr](http://www.cevennes-parcnational.fr)*

Créé en 1970, le Parc national des Cévennes, seul parc national français habité de moyenne montagne, se compose d'un cœur protégé de 935 km<sup>2</sup> et d'une aire d'adhésion de près de 1 750 km<sup>2</sup>, répartis sur 127 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche. Il possède un patrimoine naturel, culturel et paysager remarquable qui lui a valu en 1985, un classement en Réserve de biosphère et en 2011, son inscription au Patrimoine mondial de l'humanité.

Contact presse : Catherine Dubois  
Tél : +33 (0)4 66 49 53 48 - Mob : 06 99 76 20 20  
[catherine.dubois@cevennes-parcnational.fr](mailto:catherine.dubois@cevennes-parcnational.fr)

Parc national des Cévennes  
6 bis place du Palais – 48400 Florac

